

Halima Temnouche
Principale adjointe
Tél : 01 48 26 30 13
Mél : ce.0931223z@ac-creteil.fr

À Pierrefitte-sur-Seine, le mardi 18 janvier 2022

17 rue François Mitterrand
93380 Pierrefitte-sur-Seine
www.gcourbetpierrefitte.fr

Madame, Monsieur, chers parents,

Dans le cadre des évaluations ayant lieu pendant l'année de troisième, votre enfant est amené à passer des épreuves lui permettant d'obtenir plusieurs certifications de compétences.

1. L'ASSR, Attestation Scolaire de Sécurité Routière, permet d'évaluer les connaissances en sécurité routière des élèves. Cette attestation est obligatoire pour passer le BSR ou pour s'inscrire à l'auto-école avant les 21 ans de votre enfant. Les épreuves se dérouleront selon le calendrier suivant :

Le lundi 16 mai 2022 pour les classes de 5^{ème} (ASSR 1)
Rattrapage le vendredi 20 mai 2022

Et le jeudi 19 mai 2022, les classes de 3^{ème} (ASSR 2)
Rattrapage le mardi 24 mai 2022

<https://www.education.gouv.fr/l-education-la-securite-routiere-en-milieu-scolaire-2699>

2. La certification Ev@lang est mise en place par le ministère de l'éducation nationale afin d'améliorer la maîtrise des langues étrangères par les élèves. Ce test leur permet d'obtenir une fiche de résultat qui les positionne sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Au collège G. Courbet, il s'agit de l'anglais.

La passation se déroulera entre le lundi 28 février au vendredi 22 avril 2022 (voir emplois du temps sur PRONOTE)

<https://eduscol.education.fr/2656/evalang-college>

3. La Certification Pix a pour objectif de fournir aux élèves une attestation qui valide officiellement le niveau de leurs compétences numériques. Dans une démarche de progression perpétuelle, l'objectif est de valider les acquis obtenus tout au long de la scolarité, en classe avec l'implication des enseignants et/ou en autonomie.

La passation se déroulera entre le 7 mars et le 27 mai 2022 (voir emplois du temps sur PRONOTE)

[Arrêté du 30 août 2019 relatif à l'évaluation des compétences numériques acquises par les élèves des écoles, des collèges et des lycées publics et privés sous contrat \(JO du 01-09-2019\)](#)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, mes respectueuses salutations.

Mme Halima Temnouche
Principale adjointe